

La Fédération Française de Basket-Ball est la seule structure officielle reconnue par le Ministère des Sports pour développer, organiser, gérer le Basket Inclusif en France.

La FFBB est le garant de la forme, du contenu et de l'esprit dans lequel ce programme est déployé.

La labellisation est obligatoire et délivrée exclusivement par la FFBB. Elle constitue le minimum indispensable à l'organisation de programmes.

Seules les associations affiliées à la FFBB peuvent demander un label et prétendre à mettre en place un ou des programmes sous le terme de Basket Inclusif.

LABEL

Il existe un label Basket Inclusif.

Le Label Basket Inclusif est attribué pour une saison sportive (du 1^{er} juin au 31 mai) à une structure affiliée à la FFBB qui s'engage dans une politique d'inclusion avec :

- Une section permettant une pratique basket partagée par des joueurs adultes et/ou jeunes, masculin et/ou féminin, en situation de handicap ou non, handicap visible et/ou invisible, handicap physique et/ou mental, polyhandicap, pluri handicap
- Une implication, une mobilisation de toute l'association et de l'ensemble de ses membres :
 - Faciliter l'accessibilité des espaces utilisés pour les personnes en situation de handicap (Travail avec les collectivités)
 - Partager des temps communs de pratique basket (mensuels)
 - Avoir un comportement d'inclusion, d'équité, de tolérance et d'ouverture vis-à-vis de l'ensemble des membres de l'association et des adversaires

PROCEDURE

Dossier de demande de label Basket Inclusif :

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB
- A transmettre 2 semaines avant le début de la mise en place du programme.

La Ligue Régionale et le Comité Départemental/Territorial du ressort territorial de la structure doivent être mis en copie des demandes de labels.

DOSSIER DE LABELLISATION

VOTRE STRUCTURE

Sert à identifier la structure organisatrice et le responsable du projet, ainsi que le(s) intervenant(s).

A renseigner de manière complète et précise. Tous les champs sont obligatoires.

Pour les renseignements avec case à cocher, 1 seul choix possible : Cochez la case correspondant à votre réponse.

VOTRE PROGRAMME

Sert à récolter les différentes informations concernant la saison Basket Inclusif que vous envisagez.

Intitulé : Nom de votre action

Saison : Précisez la date début (Jour/mois/année) et date de fin (Jour/mois/année)

- Votre association a une équipe/section Basket inclusive en interne, précisez :
 - Quel(s) est/sont les jours et horaires des séances
 - Nom, adresse, code postal et ville de l'espace sportif utilisé
- Votre association intervient dans un centre spécialisé, précisez :
 - Nom, adresse, code postal et ville
 - Nom, adresse, code postal et ville de l'espace sportif utilisé

Type de pratique

Précisez quelle(s) pratique(s) Basket Inclusif sera (seront) mis en place :

- Basket Inclusif Debout (BID) : Pratique basket pour des joueurs debout sans dribble sans contact sur 3 à 6 paniers qui se joue avec des ballons en mousse
- Basket Inclusif Partagé (BIP) : Pratique basket permettant des oppositions sans confrontation sur 1 terrain avec une zone neutre sur la longueur du terrain. Permet en autres une pratique avec des joueurs en fauteuil et des joueurs debout
- Basket Inclusif Mixte (BIM) : Pratique permettant une forme de jeu basket incluant toutes conditions de personnes valides, avec handicap, autonomes et dépendantes
- Journées Partagées : Planifiées par le Comité Départemental/Territorial, organisées mensuellement à tour de rôle par les structures fédérales affiliées labellisées Basket Inclusif, ces temps permettent la mise en place d'ateliers basket, d'un temps de jeu sur les pratiques BID, BIM, BIP et d'un temps de convivialité. Elles durent de 3 à 4 heures
- Autres : précisez

PUBLIC

Définissez votre public : Masculin/Féminin

Age minimum/maximum

Décrivez les conditions particulières s'il y en a

Handicap : Définition du/des type (s) de handicap avec lesquels vous allez intervenir

- Identifiez parmi les 5 familles de handicap celle(s) avec lesquelles vous intervenirez
 - Le handicap moteur se caractérise par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres. L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine.
Exemples : Paralysies, amputations, infirmité motrice cérébrale, myopathie.
 - Le handicap sensoriel fait référence aux difficultés liées aux organes sensoriels.
On distingue deux types de handicap sensoriel.
 - Le handicap visuel : qui sous-entend une déficience de la fonction visuelle Exemples : cécité et malvoyance, amblyopie (différence d'acuité visuelle entre les yeux), achromatopsie (absence totale de vision des couleurs) ...
 - Le handicap auditif : qui désigne une perte partielle (mal entendant) ou totale de l'audition. Un handicap qui peut parfois entraîner des troubles de la parole.
Exemple : surdit 
 - Le handicap psychique se définit par l'atteinte d'une pathologie mentale entraînant des troubles mentaux, affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles.
Exemples : schizophr nie, maladies bipolaires, hypochondrie, ...

Contact : basketinclusif@ffbb.com Tél. 01 53 94 25 38

Service Vivre Ensemble - Pôle Développement - FFBB

- Le handicap mental est une déficience des fonctions mentales et intellectuelles, qui entraîne des difficultés de réflexion, de compréhension et de conceptualisation, conduisant automatiquement à des problèmes d'expression et de communication chez la personne atteinte.
Exemples : Autisme, Trisomie 21, Polyhandicap, ...
- Les maladies invalidantes sont des maladies qui, de par leurs effets sur l'organisme, peuvent générer un handicap, et évoluer dans le temps.
On peut notamment citer les maladies respiratoires, digestives, ou infectieuses.
Exemples : Epilepsie, Sclérose en plaque, ...
- Précisez-le(s) handicap

Effectifs : Indiquez le nombre maximum de pratiquants accueillis et précisez le nombre de personnes en situation de handicap, ainsi que le nombre d'animateurs présents par séance.

VOTRE ASSOCIATION ET LE HANDICAP

- Mise en place d'un livret d'accueil
- Signature d'une charte par l'ensemble des licenciés
- Travail sur l'accès physique (en partenariat avec la collectivité)
 - Accéder
 - Circuler
 - Utiliser
- Travail sur l'accès informationnel
 - Se repérer
 - Communiquer

ENCADREMENT :

Renseignez le nom-prénom, le numéro de téléphone, le mail et la qualification de chaque intervenant.

L'intervenant principal doit être :

- Titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Titulaire d'un des diplômes basket suivant (BP ou DE ou – DES ou – BEES 1er ou BEES 2) + Spécialité sport adapté : Diplôme fédéral Basket Inclusif ou UC (Unité Capitalisable) Sport adapté validée
Un assistant n'a pas d'obligation de qualification.
- **Matériel** : La trousse de secours est obligatoire. Cochez la case.
Identifiez le matériel pédagogique dont vous disposez pour vos séances.
Matériel traditionnel Basket : Ballons, plots, chasubles
Matériel spécifique Basket Inclusif, ballons mousses, ballons d'initiation, autres
- **Cotisation** : Précisez le montant de la cotisation.
La cotisation inclut les montants de la part fédérale, des parts possibles Ligue Régionale et Comité Départemental/Territorial, de la part structure organisatrice.
Proposez-vous une facilité de paiement ? 1 réponse possible. Cochez la case correspondante. Si oui, précisez explicitement laquelle.
- **Modalités d'inscription** : Précisez, par exemple, auprès de qui, comment, où et quand les participants doivent s'inscrire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Structure(s) associée(s) à votre programme :

Si vous associez une ou plusieurs structures non affiliées à la FFBB à votre programme, renseignez ce cartouche.

Précisez le nom de la (des) structure(s) associée(s) et sa (leur) localisation (code postal et ville).

Informez de l'existence d'une convention. 1 réponse possible. Cochez la case correspondante.

Vous pouvez établir des partenariats avec des structures non affiliées à la FFBB (associations extra-sportives, entreprises, administrations, collectivités locales ...).

ENGAGEMENT

Le responsable de projet et le Président de l'association s'engagent à :

- Promouvoir le programme Basket Inclusif et favoriser une pratique basket inclusive entre des personnes en situation de handicap ou non, visible et/ou invisible,
- Travailler auprès de l'ensemble des licenciés sur la sensibilisation au handicap, sur l'esprit de tolérance et d'inclusion qu'implique la prise d'une licence dans l'association
 - Organiser une Journée Partagée dont la date sera fixée par le Comité Départemental/Territorial
 - Participer aux Journées Partagées mensuelles dont les dates auront été fixées par le Comité Départemental/Territorial
- Intégrer à sa communication les logos Basket Inclusif fournis par la FFBB,
- Licencier à la FFBB l'ensemble des pratiquants Basket Inclusif,
- Disposer du Pack Basket Inclusif correspondant au label obtenu et avoir procédé au paiement correspondant
- Communiquer à la FFBB tout changement relatif à l'action.

Cet engagement est à dater et signer par le (la) responsable du projet et le (la) président(e).

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ✓ Assurance responsabilité civile de votre association : Communiquez le document de la saison à laquelle se déroule la session.
- ✓ Copie de l'information de demande de label Basket Inclusif transmise au Comité Départemental/Territorial et à la Ligue Régionale du ressort territorial de la structure
- ✓ Engagement écrit de la présence d'une couverture médicale : Attestation signée du (de la) président(e) de la structure organisatrice spécifiant le nom et le prénom du titulaire du PSC1, en capacité de porter les premiers secours, présent sur la (les) séance(s).
- ✓ Logos de votre structure et, le cas échéant, de vos partenaires : Communiquez sous formats (JPEG, PNG, PDF ...) les différents logos qui figureront sur le(s) support(s) construit(s) par la FFBB
- ✓ Vos propres documents de communication (flyer, programme, lien internet ...) : A titre informatif.
- ✓ Diplômes des encadrants : Transmettez-le(s) diplômes requis selon le label Basket Inclusif.

PSC1 + Diplôme Basket Inclusif ou BP Basket, DE Basket DES, BEES 1 et 2n° + spécifique sport adapté